

## FICHE DESCRIPTIVE DE PROJET CADRE ACTION

### Principes du cadre action

Dans le contexte de généralisation des classes à PAC, le **cadre action** est un projet départemental élaboré en partenariat avec les structures culturelles et les artistes et propose une offre pré-négociée pour aider les enseignants. Le cadre action est affecté à des zones scolaires prioritaires qui tiennent compte de la proximité géographique des structures culturelles et peut proposer des dominantes artistiques et culturelles différentes. A partir de la proposition générale, il s'agit de construire un projet de classe original en y intégrant les aspects interdisciplinaires en fonction des programmes et du projet d'école ou d'établissement.

Ce projet doit être présenté sur le formulaire habituel (volet culturel) et parvenir rédigé, cosigné par les partenaires culturels (avec qui ils prendront contact pour concevoir plus précisément leur projet) et signé par l'IEN de la circonscription ou le chef d'établissement. Le cadre action peut être associé ou non, à une « formation action » prévue dans le PDF ou en stage d'équipe (secondaire) et fait l'objet d'un suivi de la part d'un coordinateur (3 réunions des enseignants concernés et des partenaires dans l'année scolaire)

## MONUMENTS AUX MORTS

### 1-CARACTERISTIQUES

**DOMINANTE ARTISTIQUE OU CULTURELLE : patrimoine / histoire des arts**

**LES PARTENAIRES CULTURELS : ONAC (Office National des Anciens Combattants)**

[jean-francois.vergez@onacvg.fr](mailto:jean-francois.vergez@onacvg.fr) / Destination Patrimoine [sabine.pere@destinationpatrimoine.fr](mailto:sabine.pere@destinationpatrimoine.fr)  
Archives Départementales [carine.freyssinet@cg64.fr](mailto:carine.freyssinet@cg64.fr) / Service Communautaire des Archives  
Pau Pyrénées [l.conti@agglo-pau.fr](mailto:l.conti@agglo-pau.fr)

**LES INTERVENANTS : Destination Patrimoine / Archives Départementales / Service Communautaire des Archives Pau Pyrénées / Sonnez sans frapper / Christophe Clottes**

**INITIATEURS DU PROJET : Sandra OLIVAN, DSDEN – [sandra.olivan@ac-bordeaux.fr](mailto:sandra.olivan@ac-bordeaux.fr)**

**NIVEAU CONCERNE : cycle 3**

### II - OBJECTIFS

- Comprendre la fonction d'un monument aux morts dans l'histoire locale et nationale.
- Identifier les différents types de monuments aux morts et situer le monument de sa commune dans cette typologie.
- Réfléchir collectivement à la notion de commémoration et son éventuelle expression du XXI<sup>e</sup> siècle
- Comprendre le sens du monument
- Réfléchir au souvenir, à la mémoire, l'oubli et la commémoration

### III – DESCRIPTIF DES ACTIONS

Le 11 novembre 1918 marque la fin de la première Guerre Mondiale à laquelle la France a payé un lourd tribut : 1 450 000 de français sont morts sous les drapeaux. Presque toutes les familles françaises sont concernées. A la douleur de la perte s'ajoute celui de ne pas avoir de sépulture. Un mouvement, pour rendre hommage à toutes les victimes se met alors en place. Et dès 1919, les premiers monuments funéraires apparaissent. Plus de 36000 monuments ont été édifiés. Pas une commune qui n'ait son monument aux morts.

Le monument aux morts constitue un formidable outil pédagogique local pour traiter de la Première Guerre Mondiale.

Quels messages sont laissés par les monuments aux morts ? Quelles valeurs ? Pourquoi commémore-t-on ? Qu'est-ce que le patriotisme ? Quel sens derrière cette notion ? Comment raconter l'Histoire et l'histoire locale à travers les monuments aux morts ?

#### 1. **Découverte du monument aux morts de la commune avec Destination Patrimoine (3h)**

En classe et sur site.

- Découverte du monument aux morts dans son environnement (analyse du paysage urbain)
- Découverte du monument aux morts en tant qu'objet du patrimoine
- Un monument particulier parmi d'autres (comparer le monument de la commune avec d'autres monuments aux morts)

## **2. Visite du Service Communautaire des Archives Pau Pyrénées (Usine des Tramways) ou des Archives Départementales pour un travail à partir de documents originaux. (2h)**

- L'atelier proposé par le Service Communautaire des Archives Pau Pyrénées concerne les monuments aux morts des communes de Pau, Billère, Lons, Bizanos, Gan, Gelos, Idron, Jurançon, Lée, Artigueloutan, Lescar, Mazères-Lezons, Ousse et Sendets. Il a pour objectif, en fonction des ressources disponibles, de restituer la dimension humaine de ces monuments commémoratifs à travers la présentation de documents d'archives concernant sa construction (délibérations, correspondances, projets...) et son inauguration (cartes postales montrant les cérémonies officielles, articles de presse...) mais aussi une recherche sur les soldats dont les noms sont inscrits sur le monument. Pour chaque classe, la séance comprend une visite des espaces de conservation des archives (1h) et une séance de travail sur les documents en atelier (1h).

Un dossier pédagogique intitulé "Plus jamais ça. 16 monuments aux morts pour se souvenir de la grande guerre" offre une étude détaillée des monuments aux morts de l'agglomération paloise (emplacement, style, choix d'inscription). Il est téléchargeable sur le site Internet des archives communautaires de l'agglomération paloise (<http://www.archives.agglo-pau.fr>)

- Les Archives départementales proposent d'accueillir les élèves dans le cadre d'un atelier sur ce thème, axé sur la découverte et l'étude de documents conservés sur place : fiches matricules de soldats morts au front, lettres de poilus, dossiers de projets, plans et cartes postales de monuments... En complément de cette offre, un dossier pédagogique « Mémoires de Guerres. 1914-1918. Les Monuments aux Morts » est en téléchargement sur le site Internet des Archives départementales (<http://www.archives.cg64.fr/>)

Cette séance aux archives permettra à la classe de compléter son analyse sur le terrain par des recherches, et de réaliser une fiche de synthèse ou de description.

A partir de ces éléments, et avec l'aide d'un artiste plasticien ou d'un graphiste, les élèves réaliseront une production artistique, sous la forme de leur choix.

Ces éléments seront remis par la classe à Destination Patrimoine qui les mettra en page selon une charte graphique commune à toutes les classes, en vue d'une publication finale en 2018, à la fin de la commémoration.

## **3. Création artistique (3x2h=6h) :**

3 séances de 2h consacrées à une création artistique autour et sur le thème de la commémoration, avec intervention d'un artiste plasticien, Christophe Clottes, ou d'un atelier de design graphique, Sonnez sans frapper.

*Le cadre proposé n'est pas rigide, chaque enseignant en collaboration avec les intervenants l'adapte à son projet*

## **IV-AIDE A LA FICHE FINANCIERE**

Budget estimatif pour une classe de 25 élèves :

### **Interventions :**

Destination Patrimoine : 3h avec la classe + 1h de mise en forme de sa production : 4h x 50€ = **200€**

Archives Départementales et intercommunautaires : intervention gratuite

Artiste plasticien ou atelier de design graphique : 6h x 50 € = **300€**

Total : **500€** (+frais de déplacements de Destination Patrimoine)

Le paiement des transports d'élèves doit être négocié par les écoles avec les municipalités.